

ASSOCIATION SPORTIVE

COLLEGE SAINT-GABRIEL

 L’association sportive propose à tous les élèves du collège de participer à des activités sportives en dehors des horaires scolaires obligatoires.

 Ces différentes activités sont encadrées par les professeurs d’EPS, sur le temps de la demi-pension (Les élèves demi-pensionnaires participant à une activité accèderont en priorité à la cantine ce jour-là) ou certains soirs.

 Suivant les activités, votre enfant pourra participer à des séances d’entraînement mais également à des compétitions inter-établissements. Celles-ci ont lieu certains mercredis après-midi. Les éventuels déplacements sont prévus en groupe sous la responsabilité du professeur. Des parents peuvent se joindre aux professeurs pour l'accompagnement.

Pour cette année scolaire 2018-2019, nous proposons :

 **- LE RUGBY** : A partir du 27 septembre 2018 (\*)

L’activité se déroulera au collège **le jeudi** de 16h15 à 17h15pour les 6° et de 17h15 à 18h15 pour les autres niveaux.

**- LE TRISPORTS :** A partir du 25 septembre 2018

L’activité se déroulera au collège **le mardi** de 12h à 13 h pour les garçons des classes de 6° et de 13h00 à 14h00 pour les garçons des classes de 5°.

**- LE CROSS :** Du lundi 24 septembre 2018 à fin décembre 2018 (\*)

L’activité se déroulera le **lundi** et le **vendredi** de 17h15 à 18h15 au collège.

**- L'ATHLETISME** : A partir du 07 janvier 2019 (\*)

L’activité se déroulera le **lundi** et le **vendredi** de 17h15 à 18h15 au collège.

(\*) : créneaux susceptibles d’être modifiés en fonction du nombre d’inscrits.

 Mr Allain / Mr Crepon / Mme Dabreteau

**AUTORISATION PARENTALE**

 Je soussigné(e) : père – mère – tuteur - représentant légal (1),

 NOM : …………………………………………

 Prénom :……………………………………….

 Demeurant à:…………………………………..

Autorise l’élève : NOM : ……………………………...

 Prénom :……………………………..

 Classe :………….. Né(e) le :……………………

À participer aux activités de l’association sportive, entraînements et/ou compétitions.

Activités choisies (2):

 □ Rugby □ Trisports □ Athlétisme □ Cross

DROIT A L’IMAGE Nous serons amenés au cours de cette année scolaire à prendre des photographies ou à filmer votre enfant à l’occasion des activités de l’association sportive. Il ne s’agit pas de photographies individuelles d’identité mais de photos de groupes ou bien des vues montrant les élèves en activité. Ces prises de vues seront exclusivement destinées à être publiées sur le site Web du collège, à illustrer des documents pédagogiques et/ou le journal scolaire.

En application de la loi, les légendes accompagnant les photos ou les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d’identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. Nous vous remercions de confirmer votre approbation sur les prises de vues envisagées et leur utilisation dans les conditions précisées ci-dessus, en remplissant cette demande d’autorisation, datée, signée et portant la mention, « lu et approuvé, bon pour accord ».

Nom : …………………………………………

Mention du représentant légal « lu et approuvé, bon pour accord »

..................................................................................................

Fait à …………………......................... , le…………………..

Signature des parents :